

le pouvoir aux travailleurs

mensuel trotskyste

UNION AFRICAINE DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES INTERNATIONALISTES

ISSN 0241 0494

Le 04 janvier 2015

N° 408

PRIX : 0,60 Euro



QUE L'ANNÉE 2015 VOIE PROGRESSER

LA CONSCIENCE DES TRAVAILLEURS

D'AFRIQUE ET DU MONDE

SOMMAIRE AU VERSO

SOMMAIRE

é d i t o r i a l

Editorial

Que l'année 2015 voie progresser la conscience des travailleurs d'Afrique et du monde

Page 3

Burkina : Après Compaoré, c'est toujours la dictature qui continue

Page 4

Sénégal : Quand les dirigeants syndicaux présentent le recul de l'âge de départ à la retraite comme un pas en avant

Page 5

Mauritanie : Un régime assassin et moyenâgeux

Page 7

Côte d'Ivoire : Une lutte de travailleurs victorieuse

Page 9

Madagascar : Vive la lutte des travailleurs de Sucoma !

Page 10

France : La loi Macron, une attaque de plus contre les travailleurs

ABONNEMENT

FRANCE : En tarif réduit

12 numéros : 15 euros

Le paiement se fait uniquement en espèces ou en timbres-poste courants

Autres pays :

Nous consulter

ADRESSE

Le PAT B.P. 42

92114 - Clichy Cedex

Notre site: www.uatci.org

**QUE L'ANNÉE 2015 VOIE PROGRESSER
LA CONSCIENCE DES TRAVAILLEURS
D'AFRIQUE ET DU MONDE**

Lors de l'année écoulée, la situation des travailleurs et des classes pauvres, leurs conditions d'existence partout dans le monde, se sont détériorées. Il y a la crise du système capitaliste bien sûr, mais il y a surtout la rapacité des possesseurs de richesses.

A l'échelle mondiale le nombre des ultra riches se chiffrerait à plus de 211 mille personnes en 2014, soit près de 6% de plus par rapport à l'année précédente ; leur fortune se chiffrerait à environ 30 mille milliards de dollars correspondant à une hausse de 7%.

Le continent africain compterait plus de 3000 personnes très fortunées. Ces multimillionnaires possèderaient une fortune cumulée de 395 milliards de dollars (+12,9% par rapport à l'année 2013). L'Afrique du Sud se situerait en tête de liste avec 835 individus très fortunés, suivie par le Nigeria (645), l'Égypte (595), ensuite dans cette liste de la banque suisse UBS, reprise par la presse, suivraient le Kenya, la Tanzanie, l'Angola etc..

Toutes ces fortunes sont bâties sur la sueur et parfois sur le sang des travailleurs. Combien de personnes y compris des enfants meurent chaque jour dans les mines de cassitérite au Kivu, une région située en RDC ? L'étain, le coltan et bien d'autres métaux indispensables à la fabrication des ordinateurs et des équipements électroniques à travers la planète, sont en grande partie extraits à partir de ce qui est appelé les « minerais de sang », de cette région. Des fortunes de ce qu'on appelle « les grandes familles » sont bâties aux quatre coins de la planète, grâce entre autres à cette exploitation féroce éhontée.

Au cours de l'année écoulée et des années précédentes, les travailleurs des mines de Nickel à Marikana, en Afrique du Sud ont dû mener des grèves dures et longues, sans baisser les bras malgré les assassinats perpétrés par la police de ce régime au service des multinationales. Grâce à leur courage et à leur détermination ils ont réussi à faire reculer leurs exploités et à arracher des augmentations substantielles de salaires. Des améliorations de leurs conditions d'existence ont été obtenues de haute lutte. Tous les travailleurs ont à saluer leur combat.

En Égypte, cet autre pays en bonne place dans le palmarès des richards, des personnes meurent de faim : en 2008 lorsque la crise a éclaté, des émeutes de la faim ont eu lieu, ce qui n'a pas du tout empêché ces capitalistes et leurs compères à travers le monde de continuer à spéculer sur tout, y compris sur les denrées alimentaires de base. Les

riches profitent de tout pour tirer un surcroît de puissance et de fortune, les deux étant liées.

L'exploitation capitaliste n'épargne aucun pays d'Afrique. Bolloré, Bouygues, l'Aga Khan et bien d'autres capitalistes, telles des pieuvres, enserrent de leurs tentacules toute l'Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire par exemple, pays dans lequel ces individus et leurs semblables détiennent les principaux secteurs, des grèves de travailleurs éclatent parfois dans le port, la construction ou les usines aux mains de ces magnats. C'est pour dire que les

travailleurs ne manquent pas de courage même quand ils ne gagnent pas à tous les coups.

Eh bien, si on peut faire un vœu pour cette année nouvelle, ce serait que les travailleurs d'Afrique prennent conscience que l'aggravation de leurs conditions d'existence est la conséquence directe de l'accroissement des richesses de ces requins capitalistes et de leur nombre. Cette prise de conscience est indispensable pour que les luttes à venir puissent réellement mettre en cause l'organisation capitaliste de la société.

BURKINA FASO

APRÈS COMPAORÉ C'EST TOUJOURS LA DICTATURE QUI CONTINUE

Les dirigeants actuels du gouvernement de "transition" qui ont pris les rênes du pouvoir au Burkina Faso après la chute de l'ancien dictateur Blaise Compaoré, font beaucoup de cinéma autour de leur prétendue lutte contre la violence, la corruption et des malversations qui ont émaillé les 27 années de pouvoir de Compaoré. Ils sont d'autant plus prolixes en la matière que la population (notamment la jeunesse) qui s'est soulevée pour mettre fin au régime de Compaoré n'a pas complètement baissé les bras et continue à faire pression sur le nouveau pouvoir pour mettre fin à l'impunité des crimes passés.

après l'avoir laissé partir en Côte d'Ivoire avec l'aide d'un commando de l'armée française. Après un court séjour à côté de son ami Ouattara, Compaoré a préféré partir un peu plus loin pour se réfugier à côté d'un autre "ami", le roi du Maroc. Autant dire que la demande d'extradition n'est que de pure forme et que ceux qui souhaitent son jugement resteront sur leur faim. Les nouvelles autorités veulent d'autant moins juger l'ancien dictateur qu'eux-mêmes, courent le risque de se faire éclabousser par les révélations qui pourraient en sortir.

Pour amuser la galerie, les dirigeants actuels ont accepté la demande de la famille et des partisans de Thomas Sankara (assassiné lors du putsch de Blaise Compaoré en octobre 1987) de refaire une "enquête" sur les circonstances de sa mort. Ils ont aussi consenti à refaire une enquête sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo tué le 13 décembre 1998 alors qu'il enquêtait sur le meurtre de David Ouédraogo, le chauffeur de François Compaoré, frère cadet de Blaise Compaoré.



La tombe de Thomas Sankara où est sensé se trouver ses restes

C'est sous la pression de cette jeunesse que les dirigeants actuels (dont le Premier ministre qui n'est autre que l'un des ex-bras droits de Blaise Compaoré) ont fini par demander, du bout des lèvres, l'extradition de l'ancien dictateur

Tout cela n'est que de la poudre aux yeux pour tenter de détourner l'attention de la jeunesse mobilisée et de canaliser leur colère vers des voies de garage. Il en va de même des prétendues enquêtes sur les malversations et les détournements des deniers publics auxquels se sont adonnés Compaoré et ses proches. Il faut rappeler que dans les années 1990, l'ancien dictateur avait procédé à une privatisation

massive des sociétés d'Etat en prélevant sa propre part au passage. Sur la soixantaine d'entreprises d'Etats, seule une n'a pas été privatisée, la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (Sonabhy). C'est de cette manière que la famille et les proches de Compaoré se sont gavés. C'est ainsi, par exemple, que Alizeta Ouedraogo, appelée " la belle mère nationale" s'était emparée de la Socogib (Société de construction et de gestion immobilière). Elle était devenue une des personnes les plus riches du pays et dirigeait la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso. Elle a fui le pays après la chute de son beau-fils, mais les dirigeants du pouvoir actuel

ont déjà annoncé qu'ils n'ont pas l'intention de renationaliser sa société.

Ceux qui attendent de vrais changements au Burkina Faso n'ont aucune raison de faire confiance aux dirigeants actuels. Ceux-ci, dès qu'ils ont eu les coudées un peu plus franches ont interdit les manifestations de rues en demandant à la population de leur faire confiance. Pour apaiser la colère de la rue, les successeurs de Compaoré ont intégré en leur sein quelques têtes d'anciens opposants mais ce n'est qu'une tactique pour faire croire que les choses ont vraiment changé dans ce pays. La vérité c'est que la dictature continue.

BURKINA FASO

UN ANCIEN BOURREAU BIEN À L'AISE SOUS LA PROTECTION DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION

Les nouvelles autorités du Burkina Faso ont refusé la demande des associations guinéennes de défense des droits de l'homme d'extradition de Moussa Dadis Camara, l'ancien chef de la junte de Guinée qui a trouvé refuge auprès de son ami Blaise Compaoré depuis janvier 2010. Ces associations veulent qu'ils répondent de ses crimes, notamment sur le massacre du 28 septembre 2009 au stade de Conakry. où, ce jour-là, les militaires sous sa direction ont réprimé violemment un meeting organisé par l'opposition guinéenne. Ils ont tué 157 personnes, violé de nombreuses femmes et blessé des milliers d'innocents.

La réponse de Michel Kafando, le président de la transition burkinabè, a été claire : "Dadis n'est pas une priorité" a-t-il déclaré. Il n'a pas du tout l'intention de nuire à cet ancien bourreau qui coule des jours heureux à Ouga 2000, dans le quartier chic de la capitale burkinabè. Son ancien protecteur Blaise Compaoré n'est plus au pouvoir mais il faut croire qu'il n'a rien à craindre des nouveaux arrivants. Le 11 décembre dernier, le jour de la célébration de la fête de l'indépendance, il s'est même pavané dans les rues, histoire de montrer qu'il se sent bien protégé au Burkina.

SÉNÉGAL

QUAND LES DIRIGEANTS DES CENTRALES SYNDICALES PRÉSENTENT LE REcul DE L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE COMME UN PAS EN AVANT

Lors de son allocution télévisée du 31 décembre, Macky Sall a annoncé qu'il a décidé de porter l'âge du départ à la retraite, pour les travailleurs du secteur privé, de 55 à 60 ans. Il a dit qu'il était "heureux" d'annoncer cette nouvelle " à l'endroit des travailleurs du privé" et a remercié le patronat d'avoir "facilité la satisfaction cette vieille revendication syndicale". Voilà donc comment ce serviteur du patronat présente sa "bonne nouvelle" aux travailleurs du privé.

Jusqu'ici, l'âge de départ à la retraite était de 60 ans pour les employés de la Fonction publique alors que pour ceux du secteur privé il était de 55 ans. Mais tous les dirigeants syndicaux, à commencer par ceux des grandes centrales, considéraient cela comme une "discrimination" défavorable aux travailleurs du privé et demandaient qu'il soit fixé à 60 ans pour tous. Ils présentaient cela comme "la principale revendication" des travailleurs du secteur privé. Voici ce que disait Modou Guiro, secrétaire

général de la Cnts (Confédération nationale des travailleurs du Sénégal) en avril 2014, lors d'une séance de "dialogue social" avec Maky Sall : « *Nous avons constaté que ceux qui sont à la fonction publique vont à la retraite à 60 ans sans aucune discrimination alors que pour ceux du privé il y a une grande masse de travailleurs qui partent à la retraite à 55 ans. Cette discrimination frappe en grande partie les femmes qui sont secrétaires, caissières, or les accords avaient maintenu le principe que tout le monde doit aller à la retraite à 60 ans. Nous pensons donc qu'il faut rétablir l'équité, la justice* ».

Ce que les dirigeants syndicaux présentent comme une "revendication des travailleurs du privé" n'en est pas véritablement une car ce que veulent en réalité les travailleurs, usés par l'exploitation capitaliste et par le travail harassant que le patronat leur impose pour en tirer le maximum de profit, c'est de partir à la retraite le plutôt mais à condition que ce soit avec une pension de retraite qui puisse leur permettre de vivre décemment. Or dans les conditions actuelles, le départ à la retraite, pour ceux qui ont un salaire de misère, c'est synonyme de l'enfoncement dans une misère encore plus grande. On comprend alors pourquoi une grande partie des petits employés et des ouvriers qui ont la chance d'avoir un emploi, préfèrent conserver leur travail le plus longtemps qu'ils peuvent physiquement le supporter.

Au Sénégal, comme dans la quasi-totalité des pays d'Afrique, non seulement les travailleurs touchent un salaire de misère, mais en plus une

grande partie d'entre eux ne sont même pas inscrits dans les registres des caisses de retraite. La plupart des patrons s'arrangent avec les dirigeants des organismes de retraites (ou avec les ministres directement) pour ne pas payer leurs cotisations (ou pour n'en payer qu'une partie). Nombreux sont les travailleurs, surtout dans les petites entreprises, qui se rendent compte, une fois arrivés à l'âge de la retraite, que même s'ils ont un numéro d'enregistrement à la caisse de retraite, ils ne toucheront aucune pension (ou tout au plus une petite misère), car leurs patrons n'ont presque rien cotisé. Ils peuvent toujours légalement poursuivre leurs exploitateurs fraudeurs en justice, mais encore faut-il en avoir les moyens. Sans compter que les patrons, surtout les plus gros, ont des bras longs pour échapper à toute poursuite.

Si les dirigeants des grandes centrales syndicales étaient proches des préoccupations des travailleurs, ils pourraient se donner les moyens pour mobiliser les travailleurs et contraindre les patrons et l'Etat à augmenter les salaires de manière à ce les familles ouvrières puissent vivre décemment de leur travail, avec des logements sociaux décents, des infrastructures de santé et des écoles publiques dignes de ce nom pour éduquer leurs enfants. Ils pourraient contraindre les patrons et l'Etat de cotiser plus dans les caisses de retraites pour que les travailleurs puissent vivre décemment après le départ à la retraite. Mais au lieu de cela, ces dirigeants qui prétendent parler au nom des travailleurs ne font que profiter de leurs postes pour fricoter avec l'Etat et avec les dirigeants du patronat.

MAURITANIE

UN RÉGIME ASSASSIN ET MOYENÂGEUX

Le 24 décembre dernier, le tribunal de Nouadhibou a condamné à la peine capitale Cheikh Ould Mohamed Ould Mkheitir, âgé de 29 ans, pour "crime d'apostasie". Il est accusé d'avoir écrit sur une page d'internet des "propos blasphématoires" contre l'islam. Avant même d'être jugé, il a déjà passé une année en détention. Son crime c'est d'avoir osé dénoncer, à juste titre, des écrits des théologiens locaux (considérés comme des "écrits saints") dans lesquels sont justifiées entre autres les pratiques

liées à l'existence des castes dans ce pays. Ces écrits justifient par exemple que la caste des forgerons, les "maalemines", (à laquelle fait partie l'accusé) soit considérée comme au plus bas de l'échelle sociale. Jusqu'aujourd'hui le système des castes existe dans la société mauritanienne, et la caste des forgerons est toujours méprisée par les castes dites "nobles" dont font partie les Beïdanés, qui détiennent les postes clés du pouvoir politique et économique.

Dans ce pays qui est une "République islamique", où la charia est en vigueur, il n'est pas aisé de formuler une critique à l'encontre de la religion, ni même des pratiques sociales rétrogrades sans risquer sa vie. L'athéisme tout comme le simple refus de prier sont condamnés sévèrement. Quiconque est accusé d'homosexualité ou d'adultère risque la lapidation.



Cheikh Ould Mohamed Ould Mkheitir, arrêté le 2 janvier 2014

Ce n'est pas la première fois que les autorités mauritaniennes prononcent une telle peine à l'encontre de ceux qui osent critiquer l'Islam tel qu'il est pratiqué en Mauritanie. Déjà en avril 2012, un militant anti-esclavagiste, Biram Ould Dah Ould Abeid, avait été arrêté pour avoir symboliquement osé incinérer en public des ouvrages musulmans justifiant la pratique de l'esclavage dans ce pays. Le dictateur mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, avait alors assuré qu'il appliquerait la charia avec la plus grande sévérité mais le militant anti-esclavagiste avait finalement été libéré en septembre 2012, après plus de quatre mois de détention préventive, pour "raisons de santé".

Dans pareille situation, le geste de Cheikh Ould Mohamed Ould Mkheitir est un acte de courage que toute personne éprise de liberté et de progrès devrait saluer. Mais il faut croire qu'en dehors de l'organisation anti-esclavagistes (IRA-

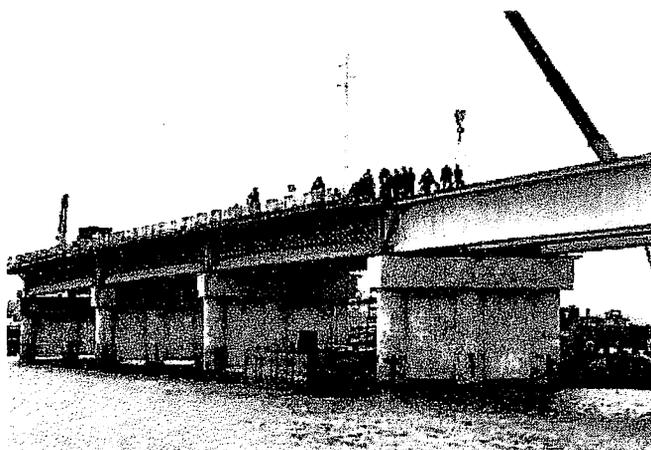
Mauritanie), l'accusé n'a pas trouvé grand monde pour le défendre, tant l'emprise des mouvements islamistes et la crainte de la répression venant de l'appareil d'Etat sont fortes dans ce pays. Il faut rappeler que dès le lendemain de l'arrestation de cet homme au début de l'année 2014, un homme d'affaires (et prédicateur en même temps) de Nouadhibou a proposé l'équivalent de 4 000 euros à quiconque assassinerait le "blasphémateur". Dans les mosquées, des imams ont proféré des propos de même acabit. A leur appel, de nombreux fidèles sont descendus dans les rues pour réclamer sa mort. Cet homme d'affaires et ces imams n'ont nullement été inquiétés par le pouvoir. Bien au contraire, le dictateur mauritanien a déclaré à leur intention que : *"La justice s'est saisie de cette affaire et elle fera son travail mais soyez certain que l'islam est au-dessus de tout, de la démocratie et de la liberté"*. Dans ces conditions, l'accusé Cheikh Ould Mohamed Ould Mkheitir n'a même pas trouvé un avocat indépendant pour le défendre devant le tribunal. C'est finalement un avocat commis d'office qui l'a défendu avec, on le sait quelle efficacité ! Il risque à tout moment d'être pendu ou assassiné par des fanatiques.

A l'extérieur de la Mauritanie, seules quelques ONG agissant sur le plan des droits humains ont porté à la connaissance de l'opinion publique cette condamnation à mort et dénoncé cette sentence moyenâgeuse. Quant aux dirigeants de l'impérialisme français qui sont si prompts à réagir (surtout verbalement) lorsqu'il s'agit des droits démocratiques bafoués en Chine, à Cuba ou dans un pays où le régime n'est pas à leurs bottes, ils n'ont même pas fait une simple critique à l'encontre du dictateur mauritanien qui est l'un de leurs valets. Mais il ne faut pas s'en étonner car ils ont toujours agi de la sorte avec les dictateurs africains de leurs anciennes colonies.

CÔTE D'IVOIRE

PONT DE JACQUEVILLE : APRÈS 4 MOIS DE LUTTE LES TRAVAILLEURS REMPORTENT UNE NETTE VICTOIRE

La direction de l'entreprise « Arab Contractors » a enfin lâché le morceau sous la pression des ouvriers. Elle vient de payer le droit de fin chantier de ses 182 travailleurs.



Pont de Jacquesville quelques mois avant sa livraison

Le mardi 16 décembre, les travailleurs de ce chantier avaient le sourire aux lèvres. C'est l'aboutissement de quatre mois de luttes. Tout a commencé par un groupe de travailleurs qui ont demandé une régularisation salariale. Ils ont protesté ainsi contre le fait que les salaires soient évalués selon le bon vouloir du comptable et non pas sur les bases catégorielles du travailleur. Mais la direction a profité de l'occasion pour mettre à la porte tous ceux qu'elle considérait comme les meneurs. Les travailleurs licenciés ont tenté de se référer à l'inspection de travail. L'avocat de la direction a répondu que son entreprise ne connaît pas ces travailleurs malgré leurs badges avec photo au nom de la société Arab Contractors.

A partir de cet instant, ceux des travailleurs qui étaient encore sur le chantier ont compris que le patron est un roublard et qu'il fallait plutôt engager la lutte immédiatement. La direction a voulu récupérer le mouvement de mécontentement en invitant les travailleurs à la négociation. Mais une fois le calme revenu, elle a aussitôt donné dos à toutes discussions. Les

travailleurs ont déposé un préavis de grève de trois jours et comme le patron ne croyait pas en leur détermination, ils sont passés à l'acte. Le gouvernement de son côté a dépêché le directeur de cabinet du ministère des Infrastructures économiques pour venir au secours de cette entreprise. C'était dans l'optique de noyer le mouvement des travailleurs. Les travailleurs ont tenu bon en faisant fréquemment des débrayages. Ce qui a obligé la direction à reprendre la négociation. Tout d'abord, elle a accepté de payer les droits des travailleurs et a confié le calcul à une structure de placement de main-d'œuvre. Cette dernière, en complicité avec la direction, a proposé des sommes dérisoires. Cela a été refusé par les travailleurs qui réclament en plus des droits de fin chantier, la paie d'un an d'indemnité de transport. La direction toujours dans sa logique de ne rien payer, a continué à faire la sourde oreille. Le mercredi 10 décembre, les travailleurs ont repris la grève et cette fois-ci en présence du Sous-préfet de Jacquesville. Les deux parties ont trouvé un accord : les travailleurs qui ont plus d'un an d'ancienneté ont eu 8 mois de transport et ceux en dessous, 6 mois.

Une semaine après cet accord, soit après 4 mois de lutte, les travailleurs perçoivent enfin le droit de fin chantier (entre 180.000 et 1.400.000 F cfa chacun). La paie s'est effectuée sur trois jours et le dernier jour, les travailleurs contents ont crié de joie en disant que « le serpent est mort » et qu'ils peuvent maintenant « déposer le bâton »

Ils ont eu raison de persévérer dans la lutte sans se laisser diviser et duper. C'est grâce à leur mobilisation et leur détermination qu'ils ont pris le dessus sur la coalition entre le patron et le gouvernement, appuyée par l'Inspection de travail.

TROUPES FRANÇAISES HORS D'AFRIQUE !



Des militaires de l'Opération Barkhane à Ndjaména le 26 octobre 2014

Depuis la création de l'« Opération Barkhane » l'an dernier (dont la base principale est située à Ndjaména) pour lutter, dit-on, contre le développement du terrorisme au Sahel et au Sahara, les représentants de l'impérialisme français n'arrêtent pas de défilé au Tchad afin d'inspecter leurs troupes ou dicter des ordres à leur valet, le dictateur Idriss Deby. Après les visites de Hollande et de son ministre des Affaires étrangères, c'est dernièrement le tour du ministre de la Défense Le Drian.

Que ce soit avec les trois dictateurs Présidents Idriss Deby (Tchad), Issoufou (Niger) et Boubacar Keita (Mali), qu'il a rencontrés ou que ce soit avec les soldats français avec lesquels il a réveillé, Le Drian leur a parlé de l'insécurité qui règne au sud de la Libye. Sur cette situation, il a déclaré : *« Ce qui se passe en Libye, c'est ni plus ni moins, sur fond de chaos politique et sécuritaire, que la résurgence d'un sanctuaire terroriste dans l'environnement*

immédiat du continent européen » avant d'ajouter : *« Ce serait une erreur profonde pour la communauté internationale de rester passive face au développement d'un tel foyer de terrorisme au cœur de la Méditerranée ».*

Mais ce « *chaos politique* » en Libye, qui l'a créé ? Ce n'est pas en grande partie, l'œuvre du gouvernement français qui, en 2011, a fait intervenir ses troupes dans ce pays pour éliminer Khadafi ? C'était sous Sarkozy et celui-ci se vantait à l'époque d'avoir fait tomber Khadafi, un dictateur qu'il avait pourtant reçu en grande pompe, à l'Elysée quelques mois plus tôt !

Aujourd'hui Hollande et son gouvernement refont le même coup mais cette fois au Sahel. Ils poussent leurs valets, notamment Deby et Issoufou à appeler les instances internationales à intervenir aux côtés des troupes françaises pour, paraît-il, enrayer le développement des djihadistes au sud de la Libye mais ce n'est que pour mieux protéger les intérêts des gros capitalistes français ainsi que les dictateurs de ces pays.

Non à l'intervention des troupes impérialistes en Afrique ! Partout où elles interviennent, en Centrafrique, au Mali, etc. c'est toujours le chaos qui y règne. Elles apportent la désolation et la mort au sein des populations.

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS



UNISSONS-NOUS

MADAGASCAR

VIVE LA LUTTE DES TRAVAILLEURS DE LA SUCOMA !

L'usine de fabrication de sucre SUCOMA située à Morondava, une grande ville de la côte ouest du pays, est actuellement fermée et gardée par les forces de l'ordre après que les patrons et les cadres, ont été évacués vers Tananarive, la capitale. Il y aurait environ 2 000 personnes à travailler dans et autour de cette usine qui appartenait auparavant à l'Etat Malgache. Elle est aujourd'hui aux mains de propriétaires venus de Chine.



Une rue de Morondava lors des événements

Depuis des mois, les travailleurs réclamaient des droits ainsi que des hausses de salaire : les 10% de hausse décrétés par le gouvernement dans tout le pays, ne leur ont pas été accordés par les dirigeants de l'usine ; le salaire minimum n'est pas respecté ; les employés ne sont souvent pas déclarés à la CNAPS ou à l'OSIE, organismes de protection sociale ; les conditions de travail sont déplorables et les règles d'hygiène et de sécurité sont sans cesse violées. Par ailleurs en plus des travailleurs de l'usine, les patrons exploitent des travailleurs saisonniers qu'ils jettent chaque année à la porte dès que la récolte est terminée, que le sucre (17 000 tonnes cette année) est stocké dans les dépôts et évacué en direction des circuits commerciaux nationaux et internationaux. L'adhésion à un syndicat est refusée aux travailleurs et cependant un certain nombre de représentants des travailleurs sont montés à plusieurs reprises à la capitale pour faire entendre leurs revendications auprès des autorités de l'Etat sans que celles-ci n'interviennent auprès des patrons.

Suite à ce conflit accompagné de grèves, 6 représentants des travailleurs ont été arrêtés ; les 10 et 11 décembre 2014, 500 employés en colère ont manifesté pour les faire libérer. Les gendarmes ont ouvert le feu et c'est un jeune de 17 ans qui, sur le chemin de l'école, est mort tué d'une balle. Cela a déclenché la colère de la population pauvre qui, munie de lance-pierres, de bâtons etc. a assailli la caserne. Une partie de la population a réussi à rentrer dans l'usine, et quelques tonnes de sucre ont été récupérées par les gens démunis pour être consommées ou vendues. Il y a des dégâts dans l'usine dont certaines parties ont été incendiées ou mises à sac.

Des 17 000 tonnes de sucre produites, la grande partie a été exportée par les patrons et les autorités disent qu'il en reste 5 000 tonnes dans les entrepôts. Des militaires et des gendarmes ont été dépêchés sur les lieux depuis la capitale pour arrêter l'émeute et empêcher que les travailleurs et la population ne mettent la main sur ces stocks. Dans les affrontements, des éléments des forces de l'ordre ont été tués. Au final il y aurait eu 7 morts en tout.

L'arrogance patronale.

Zhou Jianping, porte-parole de la firme, a déclaré : « le salaire de 126 000 Ar (autour de 42 euros par mois) est déjà respecté par la société. Il n'y a pas de smig à 320 000 Ar à Madagascar pour des employés agricoles ». Quant au reclassement des employés saisonniers il a déclaré : « Il n'y a aucune loi obligeant une société à les reclasser en des employés permanents ». Il pousse l'arrogance jusqu'à réclamer (à l'Etat et aux travailleurs) des dédommagements consécutifs aux dégâts... lorsque ceux-ci seront évalués par la firme.

Décidément, ce n'est jamais assez pour les patrons.

L'attitude du gouvernement

Le ministre de l'Industrie Jules Etienne Roland, estime que l'Etat a fait son travail depuis le 18 mai par la mise en place d'une cellule de

coordination pour apaiser la tension. Pour ce ministre, bien au service du patronat, ce n'est pas l'avidité patronale qui est à la base du déclenchement du conflit mais c'est « un choc de culture qui a causé cette émeute meurtrière. Les chinois voulaient emprisonner tout de suite les meneurs déjà identifiés, alors que nous, nous avons privilégié tout d'abord la négociation avant de passer à cette étape ».

Ces propos laissent entendre que les 6 délégués qui ont été libérés, ne sont pas à l'abri de poursuite ultérieure et que la répression ne s'arrêtera pas là si les travailleurs se démobilisent.

Les travailleurs

Il est difficile de savoir si les travailleurs de cette usine gagneront ou pas la bataille. Mais

ce qui est sûr c'est que toute la province et même le pays est au courant de ce combat des travailleurs. Des journalistes et autres animateurs de radios locales et régionales ont fait échos et ont donné la parole à ceux que les patrons et le gouvernement à leur service, qualifient avec mépris, de « meneurs ». Nombre d'entre eux se trouvent dans le collimateur du gouvernement qui les accuse de vouloir le « déstabiliser ». C'est le même langage et la même attitude que les gouvernements qui se sont succédé et qui ont chuté.

Les travailleurs ont montré leur combativité et leur capacité de mobilisation. Cela pourrait être une première étape dans la prise conscience que sans leur travail, rien ne fonctionne et qu'ils représentent une force.

FRANCE

LA LOI MACRON, UNE ATTAQUE DE PLUS CONTRE LES TRAVAILLEURS

Le gouvernement est en train de proposer au parlement la loi Macron. Selon Valls et Hollande "c'est une loi pour la croissance et l'activité". Ces gens-là n'ont pas peur du ridicule. En effet cette loi autoriserait les patrons à faire travailler les salariés douze dimanches par an au lieu de cinq à l'heure actuelle. Cela concerne en particulier les salariés du commerce, des supermarchés et de la distribution. Évidemment, surtout à cette période de l'année, les supermarchés font de gros chiffres d'affaire en laissant ouverts les magasins pour de nombreux clients. Bien sûr, pour ceux qui travaillent avec de maigres salaires, c'est l'occasion de gagner un peu plus d'argent avec les heures supplémentaires quand elles ont une majoration. Mais souvent ces majorations ne sont pas payées. Selon la loi, le travail du dimanche n'est pas obligatoire mais bien des salariés subissent la pression des patrons pour accepter, de peur de représailles ou perte d'emploi. C'est une contrainte supplémentaire pour les salariés.

Cette loi s'attaque aussi aux inspecteurs du travail en diminuant leurs moyens d'action pour la défense des droits des travailleurs. Cela veut dire faciliter pour les patrons, les procédures

de licenciements collectifs et donc moins de recours pour défendre les intérêts des salariés.

La loi prévoit aussi de renforcer le rôle des juges professionnels au détriment des conseillers prudhommaux. Ces derniers sont suspectés d'être trop favorables aux salariés puisque dans 60% des cas ils leur donnent raison.

En gros, plus le gouvernement restreint les lois sur le droit du travail et plus il fait des cadeaux au patronat. Aujourd'hui il propose l'institution de 12 dimanches de travail dans le commerce. Rien n'interdira que demain d'autres patrons d'autres secteurs utilisent cette même loi pour obliger les salariés à venir au travail, suivant leurs besoins. À cette allure la voie est ouverte au patronat pour s'attaquer au nombre de jours de congés, au SMIC, au CDI, aux délégués du personnel, etc.

Les patrons, avec l'aide du gouvernement, veulent profiter de la crise pour faire régresser encore les conditions de travail et de vie de l'ensemble de la classe ouvrière. Nous devons, nous aussi réagir collectivement pour protester contre toutes les lois qui nous sont néfastes, sans cela nos conditions d'existence se dégraderont davantage.

IMMIGRATION

LA GALÈRE RÉVOLTANTE DES ANCIENS

Depuis un certain temps des immigrés à la retraite, vivant en Afrique et qui reviennent en France pour faire prolonger leur carte de séjour, rencontrent de grosses difficultés.

Lors du dépôt de la demande, on leur donne un rendez-vous dans trois mois avec un récépissé à titre provisoire. En se présentant à la date prévue, on leur dit que la prolongation n'est pas prête, sous prétexte de manque de personnel. De nouveau on leur donne un autre rendez-vous trois mois plus tard avec un autre récépissé.

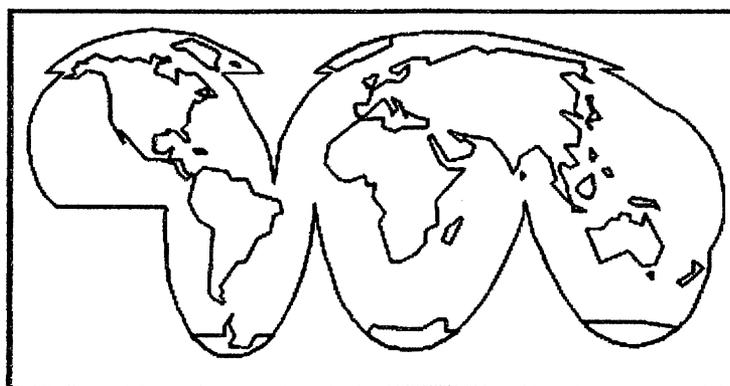
Il y en a ainsi beaucoup qui sont ballottés plusieurs fois de rendez-vous en rendez-vous de trois mois. Cela peut durer un an et plus pour la régularisation de leur situation administrative. De ce fait ils sont obligés de rester en attente en France, loin de leur famille, pendant une durée indéterminée et dans des conditions de vie de

plus en plus dures. Tous les demandeurs sont révoltés par cette situation. L'Etat n'a qu'à simplifier les procédures de la prolongation des cartes des retraités d'autant plus qu'ils ont vécu plusieurs décennies en France, et sont connus par l'administration de ce pays.

Le but, non avoué, est de décourager ces gens-là de revenir en France en leur créant des difficultés. C'est un véritable mépris à l'égard de ces travailleurs qui ont été exploités pendant des années par la bourgeoisie de ce pays pour des salaires de misère.

Certains, comme ceux de Bagnex, en désespoir de cause, ont contacté des associations de sans-papiers pour être accueillis à la Préfecture. Alors, sous la pression de cette délégation, l'administration a reculé et résolu leur problème assez rapidement.

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS



UNISSONS-NOUS !

CE QUE NOUS VOULONS

- Regrouper les travailleurs, les éduquer dans la tradition socialiste de Marx et des révolutionnaires russes de 1917; leur faire prendre conscience que, quels que soient leur ethnie, leur caste, leur âge, qu'ils soient fils d'anciens esclaves ou pas, qu'ils soient hommes ou femmes, ils appartiennent à la même classe des travailleurs, ils ont les mêmes intérêts fondamentaux; ils ont leur part dans le rôle indispensable, grandiose que la classe ouvrière joue dans la transformation socialiste du monde.
- Contribuer, par la propagande et l'éducation, à soustraire les travailleurs de toute forme d'obscurantisme, à l'influence réactionnaire de toutes les religions, chrétienne, musulmane, animiste ou autres, qui prêchent toutes, la patience et l'accommodement avec l'ordre établi et qui sont parmi les meilleurs auxiliaires des classes exploiteuses.
- Combattre toutes les manifestations de l'esprit de caste, toutes les oppositions d'ethnies qui divisent les travailleurs, affaiblissent leur conscience pour le plus grand bien des exploités.
- Associer à la lutte des travailleurs tous ceux qui acceptent de se mettre au service de la classe ouvrière et d'adopter son point de vue de classe.
- Engager la lutte morale, matérielle et physique contre l'impérialisme, contre toutes les formes de féodalisme, contre la division en castes, contre les dictateurs qui oppriment nos peuples, pour l'égalité entre tous, quelles que soient leurs langues ou leur origine, pour l'émancipation de la femme.
- Mettre en place, au cours de cette lutte, les organes du pouvoir démocratique des ouvriers et des paysans.
- Veiller, par la propagande et l'organisation, à ce que, après le renversement des régimes dictatoriaux de nos pays, les travailleurs restent en armes pour faire aboutir toutes leurs revendications, pour conserver les moyens d'exercer à tout instant le pouvoir sans que personne puisse le leur reprendre.
- Agir au sein de la classe ouvrière française et, plus généralement, de la classe ouvrière des grandes puissances impérialistes pour leur faire connaître les buts de la lutte des travailleurs africains et pour les aider à se donner elles-mêmes des organisations révolutionnaires afin qu'elles puissent elles-mêmes partir à la conquête du pouvoir.